

Fonds régions et ruralité

Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions

Cinq projets retenus et une entente sectorielle pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Aide financière totale accordée	Partenaires et description du projet	Période
1 000 000 \$	<p>Entente sectorielle de développement – Stratégie régionale de recrutement et d’attraction de main-d’œuvre Par : Développement économique 02, Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est, Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy, Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay, Municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine, Promotion Saguenay et ministère des Affaires municipales et de l’Habitation</p> <p>Développer et réaliser une stratégie régionale de recrutement et d’attraction de main-d’œuvre. L’entente répondra aux besoins des entreprises en favorisant l’intégration sur le marché du travail des travailleurs disponibles en région et l’attraction de nouveaux travailleurs provenant du marché québécois ou de l’international.</p>	2020-2024
95 000 \$	<p>Acquisition scène SL-100 Par : Festival International des Rythmes du Monde de Saguenay</p> <p>Acquérir une scène mobile pour y produire des spectacles et pour en faire la location à tarif préférentiel aux autres festivals régionaux.</p>	2021-2022
200 000 \$	<p>Circuit boréal VHR Saguenay–Lac-Saint-Jean – passerelle pour véhicules hors route au-dessus de la rivière Péribonka Par : le Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean</p> <p>Construire une passerelle de 140 mètres au-dessus de la rivière Péribonka pour les véhicules hors route. Cette interconnexion entre les deux rives permettra une meilleure circulation des usagers dans les territoires des MRC de Maria-Chapdelaine et du Fjord-du-Saguenay et complétera le réseau régional.</p>	2021-2023

<p>200 000 \$</p>	<p>RÉEMPLOI+ – réemploi des matières et valorisation des personnes, un projet d'économie circulaire porteur pour la région Par : Réemploi+</p> <p>Mettre en place un écosystème innovant autour du réemploi des matières résiduelles afin d'en détourner 5 000 tonnes par année de l'enfouissement. Les matières valorisées proviendront essentiellement des huit éco-centres situés autour du Lac-Saint-Jean. Une « quincaillerie du réemploi » sera implantée dans chaque MRC et 12 plateaux de travail offriront des occasions d'apprentissage et d'intégration socioprofessionnelle pour des personnes éloignées du marché du travail.</p>	<p>2021-2024</p>
<p>100 000 \$</p>	<p>PME Durable 02 Par : Centre québécois de développement durable</p> <p>Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action jusqu'en 2023. Ce dernier comprend 19 actions, dont les principales sont le déploiement d'une stratégie de positionnement régional, la diffusion d'information auprès des entreprises, l'appui aux organismes de développement économique, la mise en place d'une communauté de leaders et l'animation de la Table régionale PME durable 02.</p>	<p>2021-2023</p>
<p>500 000 \$</p>	<p>Redéploiement du Musée Louis-Hémon au cœur de la municipalité de Péribonka Par : Musée Louis-Hémon</p> <p>Redéployer les opérations de l'institution muséale au cœur de la municipalité de Péribonka. Le projet s'inscrit dans un projet plus large, Chantier touristique Péribonka, qui inclut une nouvelle exposition permanente dans l'église paroissiale, la relocalisation et la restauration de la Maison Samuel-Bédard, le déménagement de l'accueil des visiteurs, de l'administration muséale et des collections, la refonte des activités culturelles ainsi que la construction d'une bibliothèque.</p>	<p>2021-2023</p>
<p>Total accordé : 2 095 000 \$</p>		<p>2020-2024</p>
<p><i>Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</i></p>		<p><i>Avril 2022</i></p>

Les priorités régionales en occupation et en vitalité du territoire en lien avec l'entente et le projet soutenu

- Main-d'œuvre – Soutenir les initiatives visant l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes dans les milieux de travail; agir en faveur du retour en région des personnes qui l'ont quittée; mettre en place des stratégies et des environnements favorisant l'attraction, l'accueil, la rétention, l'intégration et l'établissement durable des nouveaux arrivants; soutenir des initiatives favorisant les bonnes pratiques en ressources humaines dans les entreprises régionales; promouvoir une image positive de la région; soutenir des initiatives concertées de recrutement de main-d'œuvre à l'international.
- Tourisme – Consolider, structurer et organiser l'offre touristique régionale; réaliser la promotion concertée auprès de la clientèle extrarégionale; maintenir et améliorer les infrastructures récréotouristiques.